

SEANCE du 9 avril 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, et le neuf avril, à 18 heures 30,
Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nelly MEUNIER-CHANUT, Maire

Nombre de membres :

En exercice : 19

Date de convocation : 5 avril 2024

Qui ont pris part à la délibération : 18

Présents : Jean-Claude BOS, Bénédicte BOURGEON, Joël DEMULE, Carine PLUMIER, Philippe GELIN, Guy BUGAUD, Isabelle BON, Ophélie GOULEY, Sébastien GUILLOT, Alain BOURGEON, Michel BONNOT, Muriel RUSTAND, Jean-Yves CHARLES,

Absents excusés avec procuration : Michel BAYLE a donné procuration à Isabelle BON, Dominique FONGARNAND a donné procuration à Jean-Claude BOS, Mylène PLANKO a donné procuration à Bénédicte BOURGEON, Géraldine SARRON a donné procuration à Joël DEMULE,

Absent : Valentin CADEL

Secrétaire de séance : Muriel RUSTAND

Rapporteur : Joël DEMULE

N° DE2024-34

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2023 BUDGET ANNEXE « Locaux Commerciaux »

Monsieur Joël DEMULE, 3ème adjoint au Maire, chargé des finances, des budgets, des subventions et de la vie économique, présente aux membres du Conseil Municipal le Compte de Gestion pour l'exercice 2023, établi par le Trésorier du Service de Gestion Comptable de Chalon-Sur-Saône qui s'établit comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	10 609,89 €	8 252,75 €	18 862,64 €
Recettes	17 118,15 €	8 028,69 €	25 146,84 €
Résultats antérieurs	14 475,31 €	-8 028,69 €	6 446,62 €
Part affectée à l'investissement	8 028,69 €	0,00 €	8 028,69 €
Solde	12 954,88 €	-8 252,75 €	4 702,13 €

Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.
Pour copie conforme.

Le Secrétaire,
Muriel RUSTAND



Le Maire,
Nelly MEUNIER-CHANUT

